

La planification éolienne vaudoise se poursuit en phase avec les objectifs énergétiques fédéraux

Conférence de presse, lundi 4 juillet 2016

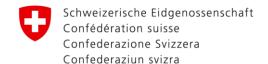
- Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du Département du territoire et de l'environnement
- Markus Geissmann, responsable du domaine éolien, Office fédéral de l'énergie (OFEN)
- Cornelis Neet, directeur général de l'environnement de l'Etat de Vaud
- Stéphane Costantini, syndic de Vallorbe



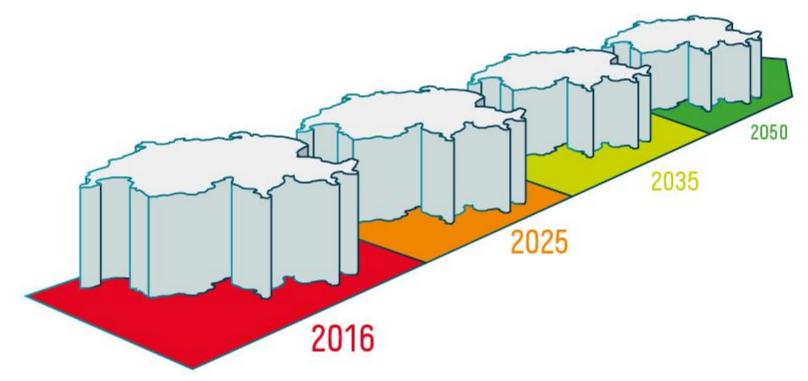
Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du territoire et de l'environnement



Markus Geissmann, responsable du domaine éolien, Office fédéral de l'énergie (OFEN)



Bundesamt für Energie BFE Office fédéral de l'énergie OFEN Ufficio federale dell'energia UFE Swiss Federal Office of Energy SFOE



STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050: L'IMPORTANCE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET LE RÔLE DU CANTON DE VAUD

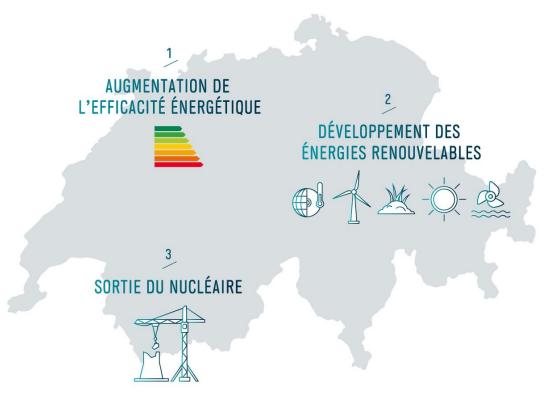


SOMMAIRE

- 1. Stratégie énergétique 2050: L'importance de l'énergie éolienne
- 2. L'éolien en Suisse:
 - 1. Rentabilité des projets
 - 2. Le bien-être des riverains
- 3. La nouvelle carte des vents de la Suisse
- 4. Le rôle du canton de Vaud dans le développement de l'éolien



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA SE 2050 PREMIER PAQUET DE MESURES



Mesures visant à accroître l'efficacité énergétique

- bâtiments
- mobilité
- industrie
- appareils

Mesures visant à développer les énergies renouvelables

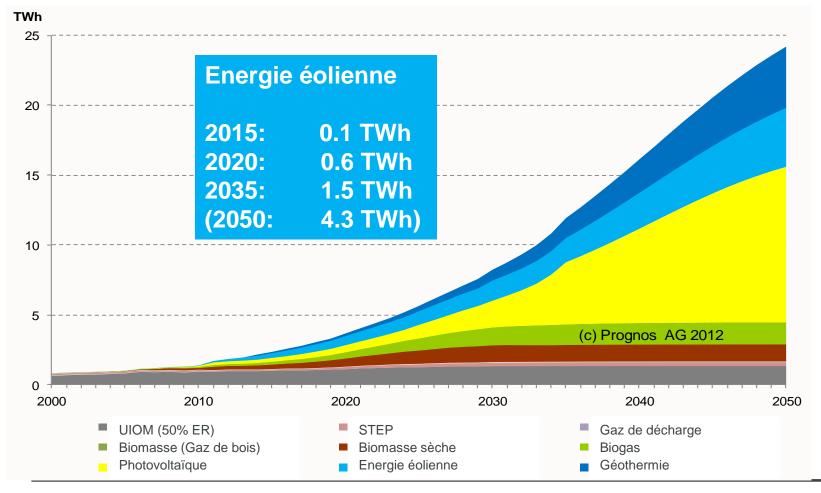
- encouragement
- amélioration des conditions-cadres juridiques

Sortie du nucléaire

- aucune nouvelle autorisation générale
- sortie progressive, avec la sécurité comme unique critère



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA SE 2050



Développement des ER

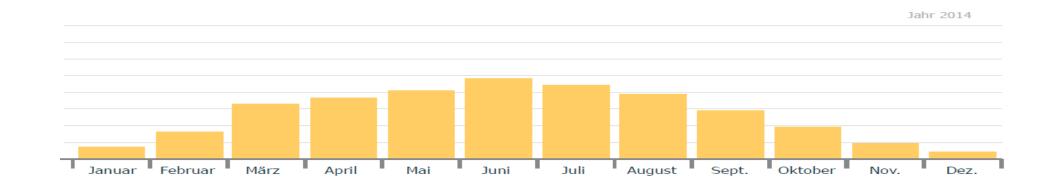
- 2'600 GWh en 2014
- 4'400 GWh en 2020
- 14'500* GWh en 2035
- (24'200 GWh en 2050 objectif à long terme)

^{*} divergence à résoudre (CE: 11'400 GWh)

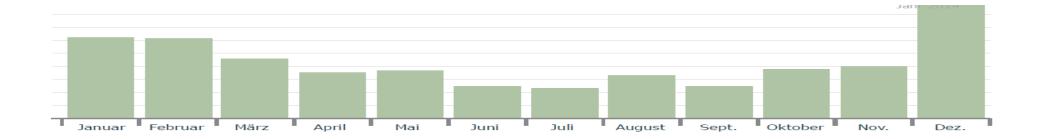


ÉNERGIE ÉOLIENNE DANS LA SE 2050 POURQUOI?

Production solaire et hydraulique



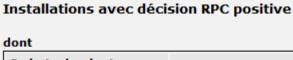
Production éolienne





ÉNERGIE ÉOLIENNE EN SUISSE RENTABILITÉ

- Bonne vitesse des vents ✓
- Machines adaptées à l'intérieur des terres
- Rentabilité assurée avec la RPC, mais 'sunset' en 2022



Code technologique	pas encore réalisé (?)			
	Nombre	Puissance électrique [kW]	Production projetée [kWh]	
Energie hydraulique	255	256'931	873'173'576	
Biomasse	67	25'792	159'625'210	
Géothermie	< 4	2'050	17'527'600	
Energie éolienne	549	1'150'411	2'053'354'192	
Energie photovoltaïque	882	47'360	45'306'337	

Installatio	ns sur	la liste	d'at	ttente
2112				

Code technologique	Liste d'attente (?)			
	Nombre	Puissance électrique [kW]	Production projetée [kWh]	
Energie hydraulique	522	423'268	2'052'057'122	
Biomasse	307	127'020	760'554'734	
Géothermie	< 4	15'000	123'516'000	
Energie éolienne	349	803'872	1'479'546'647	
Energie photovoltaïque	34'735	2'059'991	1'971'059'818	

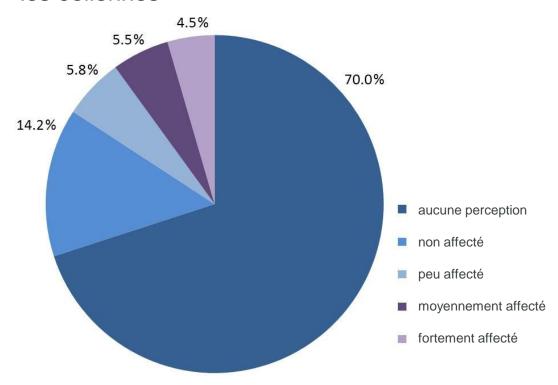


ÉNERGIE ÉOLIENNE EN SUISSE BIEN-ÊTRE

Enquête datant de 2012

- Universités de Halle (D) et de Saint-Gall
- 467 personnes
- Habitant dans un rayon de 5 km max.
- Sept sites éoliens en Suisse*
- Témoignages fiables sur la vie à proximité d'une éolienne

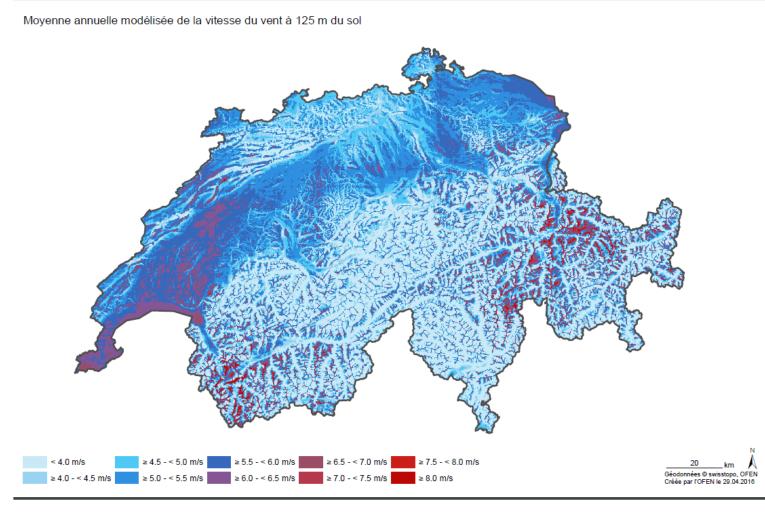
Dérangements liés au bruit émis par les éoliennes



^{*}Andermatt/UR, Collonges/VS, Entlebuch/LU, Martigny/VS, Mont-Crosin/BE, Le Peuchapatte/JU, Saint-Brais/JU



LA CARTE DES VENTS DE LA SUISSE



Restrictions à considérer:

- Desserte routière et réseau
- Protection des espèces
- Protection du paysage
- Protection des monuments
- Protection contre le bruit
- Sécurité aérienne
- Défense nationale
- Radars météo
- Faisceaux hertziens



LE RÔLE DU CANTON DE VAUD

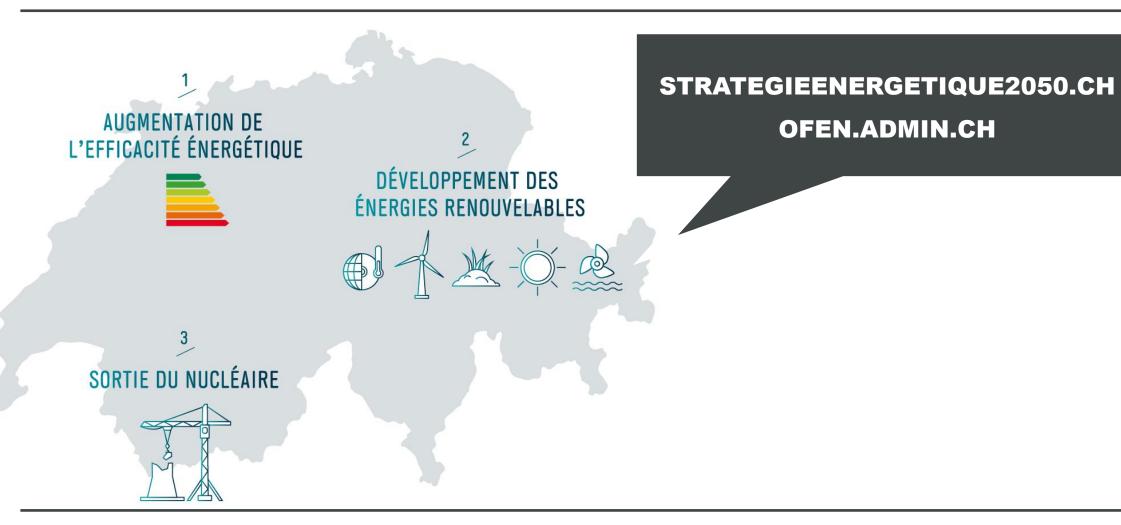
Canton	Part du potentiel de production d'énergie éolienne en Suisse (fourchette de valeurs)	Contribution à la production d'énergie éolienne en 2050 selon les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 (fourchette de valeurs)
Berne	15 – 25 %	650 – 1'100 GWh/a
Vaud	25 – 35 %	1'100 – 1'500 GWh/a

Figura 6 : Référence aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050. Pour le projet de Conception qui sera soumis à consultation, les données des cantons de Berne et de Vaud ont été analysées et présentées comme exemples. De nouvelles modélisations du vent sont cependant déjà disponibles. Source : OFEN (2015).

Source: Conception énergie éolienne, projet pour la consultation et la participation de la population, état: 22 octobre 2015



POUR EN SAVOIR PLUS





Cornelis Neet, directeur général de l'environnement de l'Etat de Vaud



La planification éolienne vaudoise Projets retirés

Deux projets de parcs retirés de la planification cantonale (fiche F51 du Plan directeur cantonal)

Cronay:

abandon du projet par la commune et les SI Yverdon

Daillens – Oulens:

 abandon à la suite d'une votation populaire: non 78,3% à Daillens et 85,4% à Oulens



La planification éolienne vaudoise Projets introduits

Deux projets de parcs introduits dans la planification avec la 4ème adaptation du Plan directeur cantonal :

Bavois

- Evalué conforme en 2015 (nouvelles mesures de vent)
- Mâts: 5, Puissance: 15 MW, Production: 27.4 GWh
- Démarche participative en cours qui suit l'ensemble du développement du projet

Essertines-sur-Rolle

- Acceptable pour Skyguide (navigation aérienne); reste sous condition pour le radar primaire de Coitrin
- Mâts: 6, Puissance: 18 MW, Production: 30,8 GWh
- Démarche participative en cours qui suit l'ensemble du développement du projet



La planification éolienne vaudoise Situation actuelle

Nombre de machines prévues (état 2016)

Plan directeur cantonal / 4 ^{ème} révision	Nb de parcs	Nb de machines	Production d'énergie
Parcs retenus pour la planification cantonale	11	101	
Parcs intégrables sous condition	8	50	
Total	19	151	1116 GWh

Objectifs en GWh

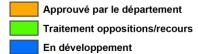
- > Fiche F51 du plan directeur cantonal VD : 500-1000
- Contribution VD estimée par la Confédération (S 2050): 1100-1500



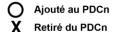
La planification éolienne vaudoise 4^{ème} adaptation du PDCn

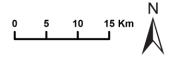
Légende

État d'avancement



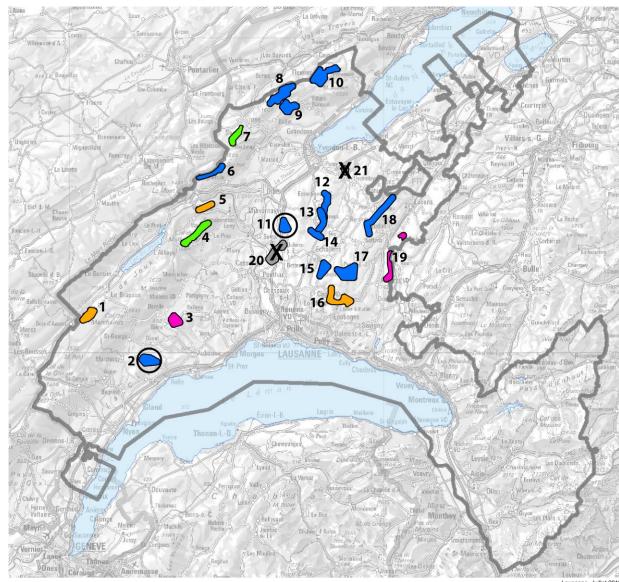






Liste des parcs éoliens

- 1. Eoljoux
- 2. Essertines-sur-Rolle
- 3. Bière
- 4. Mollendruz
- 5. Sur Grati
- 6. Bel Coster
- 7. Sainte-Croix
- 3. Grandsonnaz
- o. Granusonnaz
- 9. Grandevent
- 10. Provence
- 11. Bavois
- 12. Tous-Vents
- 13. Vuarrens
- 14. Villars-le-Terroir
- 15. Bottens
- 16. EolJorat Sud
- 17. EolJorat Nord
- 18. Vaudair
- 19. Chavannes-sur-Moudon
- 20. Daillens-Oulens
- 21. Cronay





La planification éolienne vaudoise Etat d'avancement des procédures

Projets de parc	Etat d'avancement (juin 2016)	GWh/an	Parcs
Sainte-Croix	Mise à l'enquête complémentaire suite aux recours devant la CDAP	22	1
Sur Grati, Eoljoux, Eoljorat Sud	PPA approuvés par le canton - en procédure de recours	194	3
Mollendruz	En traitement des oppositions	90	1
Bel Coster, Grandsonnaz, Provence, Tous-Vents, Eoljorat Nord	En développement avancé	436	5
Essertines s/Rolle, Bavois	En développement	58	2
Bottens, Grandevent, Vaudair, Villars-le-Terroir, Vuarrens, <i>Bière,</i> <i>Chavannes-sur-Moudon</i>	En développement précoce ou <i>gelés</i>	316	7
Totaux		1116	19



Plateforme éolienne vaudoise Lancée en juin 2014

Mesures mises sur pied:

Optimisation de la relation Etat \Leftrightarrow Communes et promoteurs

- Bureau hebdomadaire de suivi des dossiers éoliens
- Guichet de suivi et de coordination des procédures

Optimisation de la relation promoteurs \Leftrightarrow acteurs locaux

- Guide et formations
- Soutien aux démarches participatives locales
- Mise en place d'un espace de dialogue et d'échange



Plateforme éolienne vaudoise Guide et formation

Guide et formation pour une démarche participative à l'attention des communes et des promoteurs

- Avec l'appui du réseau suisse de management social et politique Sociolution et la HEIG-VD
- Objectif: proposer des outils pour mener une démarche participative des porteurs d'enjeux dans le développement des projets éoliens
- Financement OFEN avec l'appui du canton
- Brochure disponible en ligne
- Formations organisées à la HEIG-VD





Plateforme éolienne vaudoise Soutien aux démarches participatives

Le Canton encourage le lancement de démarches participatives

Subvention après analyse du dossier

80% des frais d'étude (max. CHF 100'000.- par site)

5 projets actuellement en cours, à différents stades des projets

- Dévelopement du projet éolien (3 projets)
- Elaboration des mesures de compensation (1 projet)
- Elaboration d'une plateforme d'échanges et de communication (1 projet)



Stéphane Costantini syndic de Vallorbe









Expérience au niveau communal Projet de parc éolien « Sur Grati »

4 juillet 2016



Projet "Sur Grati" - Fruit d'un partenariat "Communes – Entreprise régionale"

Premier (185 hab.)



Vaulion (491 hab.)



Vallorbe (3'650 hab.)



VOénergies Eole SA une société fille du groupe



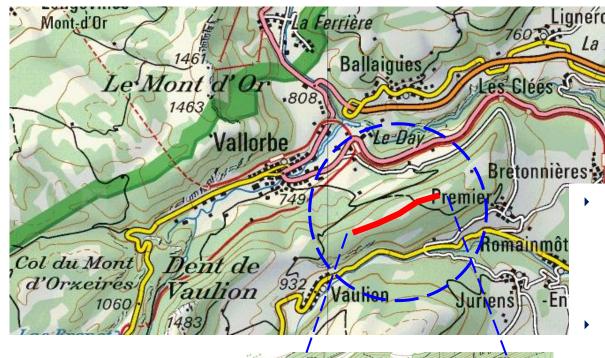
Les partenaires s'engagent en faveur des énergies renouvelables.

La volonté des partenaires est de maitriser le projet tant au niveau de sa planification que de sa réalisation et de son exploitation.





Le projet "Sur Grati"

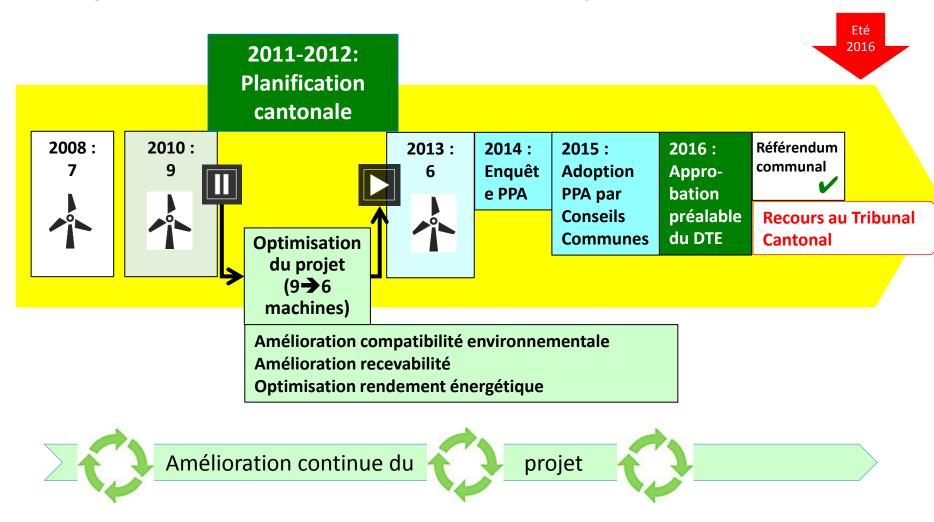


- 6 éoliennes de dernière génération: 3 MW / nacelle à 149 m / hauteur totale 207 m
- Production d'environ 8'200 MWh/an par éolienne (en moyenne)
- Au total 49'000'000 kWh/an produits soit la consommation annuelle de près de 11'000 ménages

EG2 EG1 Sur Grati



Projet "Sur Grati" - Etat de la procédure





Responsabilités dans le cadre de la stratégie énergétique 2050

Communes:

 Contribution active au développement des énergies renouvelables

VOénergies :

- Développement du mix énergétique nécessaire pour remplacer le nucléaire
- Production hydraulique + solaire + éolienne = 100% de la consommation régionale d'électricité en énergies renouvelables



Vision des Communes porteuse d'un projet

- Cas particulier : démarche induite par une motion acceptée en 2007 par le Conseil communal de Vallorbe
- Communes forcément impliquées en raison du mode de planification légalement nécessaire: PPA (plan partiel d'affectation)
- Procédure complexe nécessitant une collaboration étroite entre Canton,
 Communes et maître d'ouvrage (VOénergies)
- Communes = parties prenantes du développement du projet
- Volonté des Communes et de VOénergies de maîtriser le projet tant au niveau de sa planification que de sa réalisation et de son exploitation
- Volonté des Communes que le projet apporte un juste retour pour la collectivité (Communes et population)



Autonomie et responsabilité communale

Les représentants des partenaires (Autorités communales et Personnel de VOénergies) vivent dans les territoires / la région où le projet sera implanté.

Toutes les éoliennes seront installées sur des terrains communaux.

Détermination ferme des Communes et de VOénergies :

- de maîtriser les éventuels impacts du projet sur la qualité de vie et l'environnement
- de mettre en œuvre les mesures de compensation sur les territoires communaux
- de suivre le bon déroulement de la concrétisation et de l'exploitation du parc durant tout son cycle de vie
- d'apporter au besoin les actions correctives



Revenus pour la population et l'économie régionale

- Lors de l'exploitation du parc, pour chaque Commune partenaire, au minimum CHF 144'000 / an (indemnisation de base, locations des terrains, revenus fiscaux)
- Près de CHF 11.5 Mios (env. 20% du budget total)
 correspondant aux retombées économiques lors des travaux
- Remboursement aux habitants de Premier, de Vallorbe et de Vaulion de l'émolument fédéral pour le développement des énergies renouvelables
- Développement de l'attractivité touristique de la région ("sentier des éoliennes" en lien avec les autres sites touristiques locaux)



Retour d'expérience du terrain – Points importants

- L'ancrage local du projet : "un projet pour les gens d'ici, conçu et géré par des gens d'ici"
- Dossier de projet très solide sur le plan technique et environnemental – Vision transversale / interdisciplinaire
- Une information suivie, transparente et complète durant tout le processus de développement du projet (> 8 ans ...)



Opposants et groupes de pression externes

- Besoin de transparence vis à vis des opposants
- Nécessité d'une stratégie de communication couvrant l'ensemble du processus de projet (jusqu'à l'exploitation)
- Capacité de gérer la communication :
 - sur le plan rationnel (solidité technique du dossier) pour informer et expliquer
 - sur le plan émotionnel pour contrer la désinformation, les critiques, les peurs véhiculées par certains opposants
- Nécessité de différencier les opposants locaux et les groupes de pression externes (opposants de principe qui veulent instrumentaliser la population)



Gouvernance de projet – Quelques points forts

- Structure de pilotage simple et très réactive
- Structure de pilotage proactive permettant d'anticiper les problématiques, notamment grâce à son ancrage local
- Groupe de pilotage doté de compétences décisionnelles claires pour le développement et l'adaptation du projet
- Structure de pilotage assurant une coordination efficace
- Importance des relations humaines et personnelles ainsi que de la confiance réciproque au sein du groupe de pilotage